

Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 08 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit juillet à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le lundi premier juillet, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°59-2024-07-08

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DESMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Vincent LACHERE à M. Claude PRUDHOMME
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE

Etait remplacé :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE

Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE
Mme Ludivine MOREAU
M. Jean-Claude RETAUX
M. Dominique PAQUES
Mme Fabienne FOURRIER

Etaient absents :

M. Guy LAMBERT
M. Grégory SMERCK
M. Bertrand FLAHAUT

Secrétaire de séance : M. Samuel GEST

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	41
Excusés avec pouvoir à un titulaire	2
Remplacés par un suppléant	1
Excusés	5
Absents	3
Nombre de votes	44

Délibération n°59-2024-07-08

Objet : Retour à la consultation en vue de l'approbation du projet « Geopark Transmanche » porté par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et les Kent Downs National Landscape et des géosites associés sur le territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu la sollicitation du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale auprès des EPCI et des communes, concernés par le projet de candidature au label « Geopark mondial UNESCO », en vue de soutenir ledit projet et pour la validation des géosites situés sur le territoire ;

Considérant que le projet « Geopark Transmanche » est une véritable opportunité pour nous mener vers une nouvelle voie de dynamisation de nos territoires d'exception, au travers de la compréhension et de la lecture du patrimoine géologique et des patrimoines associés ;

Considérant que le projet « Geopark Transmanche » est un label décerné par l'UNESCO, de sensibilisation et de valorisation du patrimoine géologique et n'impose aucune protection, réglementation ou taxation particulière ;

Vu la cartographie annexée à la présente délibération, représentant le périmètre du projet du Geopark Transmanche et les géosites associés ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 11 juin 2024,

Il est demandé au conseil communautaire de :

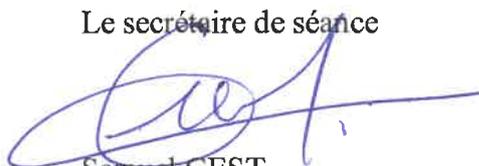
- Donner son plein soutien à la candidature portée auprès de l'UNESCO par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et les Kent Downs National Landscape (Royaume Uni) pour la labellisation du « Geopark Transmanche ».
- De valider le tracé des géosites proposés au classement UNESCO par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale au sein de la CCDS, les communes concernées étant : Le Wast, Nabringhen, Longueville, Desvres et Menneville.

- D'autoriser en sa qualité de Président, à mener à bien l'opération, objet de la décision qui précède, en conséquence, à passer tous actes, à signer tous documents et à faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Approuvé à l'unanimité

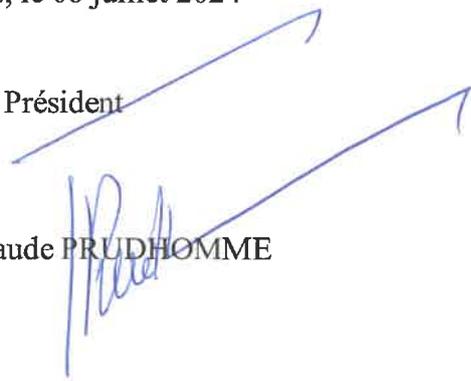
Fait et délibéré à Desvres, le 08 juillet 2024

Le secrétaire de séance



Samuel GEST

Le Président



Claude PRUDHOMME